

septembre 2017- N° 5

TERRITOIRE

Magazine de la Communauté de communes Serein et Armance

TOUS ENSEMBLE



4 ZOOM SUR

Les élus, les services,
le budget 2017

10 RENCONTRES

Urbanisme - Enfance
Tourisme - Déchets

15 DOSSIER

Les atouts des
communes

19 RENDEZ-VOUS

Calendrier
des manifestations



ÉDITO

Bienvenue au sein de notre Communauté de communes Serein Armance. Ce nouveau territoire vous est encore peu familier.

À nous, élus, de mettre en place une organisation efficace qui permette de créer une identité, de répondre à vos besoins. Nous y travaillons conjointement pour faire mieux ensemble. Grâce au partage des moyens humains, matériels et financiers, avec "l'effet de levier" ainsi créé, la CCSA pourra répondre efficacement à vos attentes de façon équilibrée, sur l'ensemble du territoire, dans le respect de l'identité et de l'histoire de chacun.

À l'heure où les moyens financiers des communes se réduisent, cette dynamique est plus que jamais une chance, un véritable atout : la Communauté de communes Serein Armance doit être un avantage pour le développement économique et touristique, une aubaine pour la défense des services publics, un plus pour faire entendre sa voix au cœur de l'Yonne et de la Bourgogne - Franche - Comté.

Ceci est d'autant plus vrai que nous partageons déjà les mêmes valeurs : servir l'intérêt général dans un esprit d'efficacité et de proximité, avec foi, détermination et enthousiasme.

Ce territoire a des atouts indéniables et il offre un cadre de vie agréable, préservé de bien des turpitudes. Sachons le valoriser, sachons le développer, sachez en profiter et le découvrir !

Yves DELOT
Président de la Communauté
de communes Serein Armance



LE PRÉSIDENT
Y. DELOT
Maire de St-Florentin

LES VICE-PRÉSIDENTS / LES COMMISSIONS



P. BAILLET
Maire de Lasson
Économie / Zones
artisanales / Entre-
prises / SPANC /
Infrastructures
sportives / Sport



C. ROUCHE
Maire de Hauterive
Social / Accessibilité
Maison de santé /
Portage des repas /
Retraite / Ram



M. FOURREY
Maire de Butteaux
Loisirs / Communi-
cation / Tourisme



S. GALLOIS
Maire de Turny
Déchèteries / OM
et Tri / Écoles de
musique



P. RAMON
Maire de Neuvy-Sautour
Voiries / Balayage des
rues / Marquage au sol



T. CORNIOT
Maire de Seignelay
Aménagement de
l'espace / Numérique /
Téléphonie



C. CHARBONNIER
Maire de Héry



J. POTHERAT
Héry



P. ROUSSELLE
Héry



J.-C. CARRA
Maire de
Brienon / Armançon



A. BASSET
Brienon / Armançon



B. BLAUVAC
Brienon / Armançon

LES CONSEILLERS



J.-L. LEPRUN
Maire de Mercy



M. DEROUELLE
Maire de Soumaintrain



M. BUCINA
Maire de Paroy-en-Othe



D. BOUCHERON
Maire de Percy



K. FERRAG
Maire de Villiers -
Vineux



A.-M. CORSET
Maire de Beugnon



G. DELAGNEAU
Maire de Sormery



J.-Y. MOYSÉ
Maire d'Esnon



B. PAULMIER
Maire de Bellechaume



A. LAGARENNE
Maire de Jaulges



M. HARIOT
Maire de Chéu



P. GUINET-BAUDIN
Maire de Chailley



P. FOURNIER
Maire de Germigny



R. BENOIT
Maire de Beaumont



C. RATIVÉAU
Maire d'Ormoy



J.-L. QUERET
Maire de Champlost



J. JUSSOT
Maire de Mt-St-Sulpice



S. QUOIRIN
Maire de Venizy



M. DEBREUVE
Maire de
Chemilly /Yonne



F. BLANCHET
Maire de Vergigny



M. GAILLOT
Vergigny



A. GUÉNARD
Vergigny



J. BROCHARD
Seignelay



C. CHANCY
Seignelay



N. de BRUIN
Brienon / Armançon



E. COURSIMAULT
Brienon / Armançon



P. LÉCOLE
Brienon / Armançon



M. DELOT
Saint-Florentin



D. MAILLARD
Saint-Florentin



R. PIAT
Saint-Florentin



M. RAILLARD
Saint-Florentin



J.-L. SAUVAGE
Saint-Florentin



M.-C. SCHWENTER
Saint-Florentin



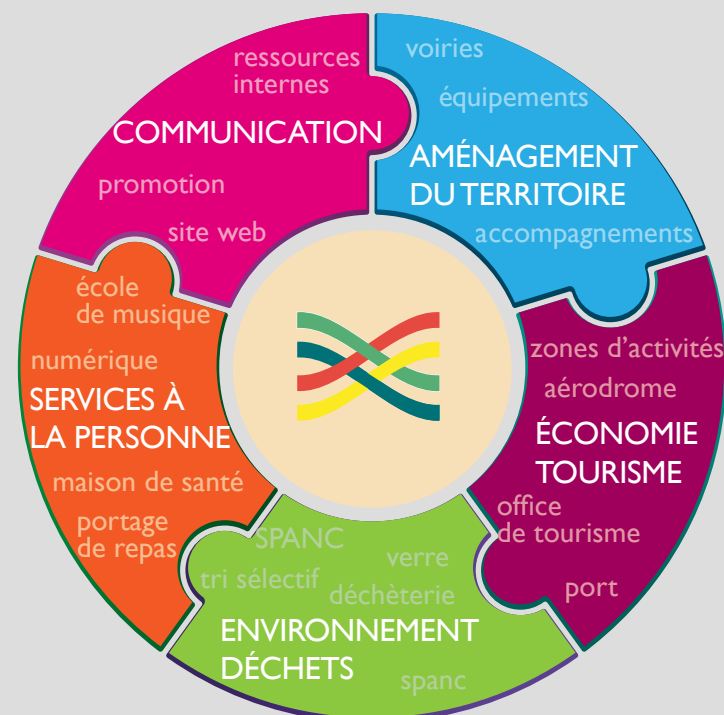
C. SEUVRE
Saint-Florentin



P. TIRARD
Saint-Florentin

LES SERVICES

Sous l'égide du directeur général des services, Emmanuel **BOURSAULT**, la CCSA se divise en quatre pôles opérationnels ■■■■ et un pôle fonctionnel ■



BUDGET 2017 :

la Communauté de communes harmonise ses comptes et maintient la qualité de ses services

La CCSA présente ses chiffres. À quelles fins sont utilisés les impôts perçus ? Malgré un contexte économique difficile et la baisse des dotations de l'État, la Communauté de communes entend bien conserver la qualité des services qui est la principale attente de ses habitants.

DIAGNOSTIC

QUELQUES CHIFFRES

Budget général
6 828 000 €

Budget ordures ménagères et tri
3 325 000 €

Budget global
10 153 000 €

La communauté de communes a adopté en avril dernier son premier budget prévisionnel. Malgré un contexte contraint, la nouvelle intercommunalité affiche sa volonté d'assurer à ses habitants un service public de qualité tout en affichant des perspectives au plus proche des besoins du territoire.

Les enjeux attachés à cet exercice pour 2017 étaient de consolider les budgets des deux anciens territoires désormais réunis, sans quitter de vue l'objectif de conserver des coûts de fonctionnement maîtrisés dont notamment des frais de personnel contenus.

Ainsi, ce budget est le reflet d'une dynamique associant la préservation de la qualité du service apporté à la population et un objectif

d'harmonisation et de modernisation du territoire à l'échelle de la Communauté de communes.

Dans cette même perspective, l'amélioration de la qualité des services publics, le maintien de la solidarité envers les communes du territoire et le développement d'infrastructures d'avenir pour ce dernier, imposent à la Communauté de communes de rechercher des recettes supplémentaires extérieures, grâce aux partenaires publics et privés.





Rénover, entretenir...



Les jeunes et l'environnement



Promotion touristique

Avec l'adoption de ce nouveau budget, la Communauté de communes Serein Armanche choisit d'affirmer son action, résolument ambitieuse et tournée vers :

- › L'aménagement du territoire : la rénovation et l'entretien des routes constituent ainsi une part importante du budget

- › Le développement des services à la population : soucieuse de garantir un niveau de service de qualité, la Communauté de communes s'engage au côté de ses habitants tout au long de leur vie, notamment auprès des **plus jeunes** par l'intermédiaire du Relais d'assistants maternels et des **ânés** avec le portage de repas à domicile ou la résidence Colbert à Seignelay... mais également pour tous, une école de musique et de théâtre, ainsi que des actions d'animation sportive et la gestion d'équipements sportifs comme le centre tennistique de Vergigny

- › Un engagement pour la **préservation de l'environnement** s'inscrivant tant dans la collecte et le traitement des ordures ménagères et des déchets recyclables (incluant la gestion des 3 déchèteries du territoire) que dans des démarches de sensibilisation auprès de la population notamment des plus jeunes (animations dans les écoles, journées récréatives et pédagogiques)

- › Une stratégie touristique forte associant **animation du territoire** (via l'Office de Tourisme communautaire notamment) avec des programmes d'aménagement et de gestion de facteurs d'attractivité de notre territoire comme l'aérodrome, le port de plaisance, l'activité autour du canal de Bourgogne, les sentiers de randonnée

- › Une volonté de faire du **développement économique** un axe fort de l'action communautaire, notamment par la mobilisation des espaces d'activités présents sur le territoire en prémices d'une démarche plus offensive de croissance en s'appuyant sur les forces vives du territoire.



Animations de l'Office de Tourisme - été 2017

"HABITER MIEUX" : un programme d'aide à ceux qui envisagent des travaux

L'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah) a engagé un programme d'aide à la rénovation énergétique. Depuis 2011, plus de 1000 logements ont été rénovés dans l'Yonne dans le cadre de ce programme. Comment faire pour en bénéficier ?

**VOUS PRÉVOYEZ
DE CHANGER VOS FENÊTRES,
VOTRE SYSTÈME DE CHAUFFAGE,
OU DE RÉNOVER VOTRE LOGEMENT ?**

**VOUS POUVEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉS
DANS VOTRE PROJET DE TRAVAUX
DANS LE CADRE DU PROJET**



**Propriétaire
occupant**

Vous voulez plus de confort et réduire vos factures d'énergie ? Pensez travaux et bénéficiez de toutes les aides possibles.

Christine et Jacques sont **propriétaires d'une maison de 80 m²** construite dans les années 60. Ils souhaitent changer de chaudière et pour cela connaître les **aides financières**. Sur les conseils d'un ami, ils ont donc contacté l'ADIL 89.

Travaux initialement prévus : changement de la chaudière
Coût : 6 200 € TTC

Après accompagnement de leur projet, il leur a été proposé d'étudier plus de travaux permettant de faire des économies d'énergie plus importantes.

- Changement des menuiseries
- Changement de la chaudière
- Isolation des plafonds hauts
- Ventilation mécanique

Total après accompagnement : 15 180 € TTC de travaux subventionnés, sous conditions d'éligibilité, avec un reste à charge équivalent.

PROJET INITIAL		PROJET APRÈS ACCOMPAGNEMENT	
Changement de chaudière	6 200 €	Remplacement des menuiseries	5 100 €
		Changement de chaudière	6 200 €
		Isolation des plafonds hauts	2 900 €
		Ventilation mécanique	980 €
		TOTAL	15 180 €
Reste à charge	5 200 €	Reste à charge	5 190 €
<i>(déduction faite des aides financières)</i>		<i>(déduction faite des aides financières)</i>	
Gain annuel prévisionnel factures de chauffage	200 €	Gain annuel prévisionnel factures de chauffage	700 €

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ :

- l'ANAH tél. 03 86 48 41 40
permanence téléphonique du lundi au jeudi de 8h45 à 11h45
- l'ADIL-EIE tél. 03 86 72 16 16
permanence téléphonique du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
le vendredi de 9h00 à 12h00

À VOTRE SERVICE : entretiens avec ceux qui vous facilitent le quotidien

Ils sont nombreux à se mobiliser et à vous aider dans la gestion de vos problèmes de garde d'enfants, de permis de construire ou de tri de déchets... D'autres, professionnels du tourisme, mettent le territoire en valeur. Faisons connaissance.

URBANISME



Un service d'instruction centralisé

Vous ne le savez peut-être pas mais depuis juillet 2015 que l'État n'instruit plus les dossiers d'urbanisme pour le compte des communes de moins de 10 000 habitants, ce sont les communes qui ont été amenées à gérer vos dossiers de déclaration préalable de travaux, vos demandes de certificats d'urbanisme ainsi que vos permis de construire ou de démolir. Une tâche administrative spécifique que la Communauté de communes leur a proposé de traiter à leur place grâce à un service commun auquel elles sont libres d'adhérer gratuitement.

Félix GOMIS instruit depuis février 2016 les dossiers que lui confient les communes adhérentes, environ 120 l'an passé.

Car ce sont bien vos mairies qui tiennent guichet et c'est votre Maire qui signe les arrêtés vous

autorisant ou non.

Le service commun, lui, vérifie le dossier, consulte les personnes publiques associées et prépare les arrêtés en conséquence avant de les soumettre au Maire pour signature. Actuellement, 14 communes ont adhéré au service commun sur les 20 qui pourraient y prétendre, 9 communes restant dépendantes des services de l'État sous le Règlement National d'Urbanisme (elles n'avaient ni POS ni PLU).

Pour vous, administrés, ce service de la CCSA est transparent puisque votre guichet reste votre mairie. Mais pour les communes, l'expertise du service commun est un véritable atout.



« L'instruction d'une demande d'urbanisme, quelle qu'elle soit, est un acte de droit qui demande des compétences spécifiques que les communes ne possèdent pas forcément. Certains dossiers présentent des spécificités, des contraintes et une erreur pourrait être lourde de conséquences. Confier l'instruction de nos dossiers d'urbanisme au service commun, c'est le gage d'une instruction fiable menée par un personnel qualifié. C'est aussi un confort de travail important, grâce d'une part au gain de temps de l'instruction par la CCSA, d'autre part à la sérénité d'un travail bien fait. »

Isabelle ANCERET,
secrétaire de mairie
de Vergigny

PETITE ENFANCE



Relais d'Assistants Maternels : service public gratuit



Ouvert fin 2014 avec l'embauche de Sylvie THÉVENET son animatrice, le relais d'assistants maternels Les Papillons, dont les bureaux sont à Briennon-sur-Armançon, couvre l'ensemble du territoire de l'ex CC Seignelay Briennon et vous propose un service d'information, d'accompagnement, d'écoute, d'animation.

Tout le monde y trouve son compte...

Si vous êtes parents, le RAM est un allié incontournable pour trouver un mode de garde pour vos enfants entre 0 et 6 ans. Sylvie THEVENET saura vous mettre en relation avec les différents modes d'accueil et vous accompagner dans vos démarches d'employeur.

Pour les jeunes enfants, le RAM est un lieu de sociabilisation et de découverte. À travers les jeux, les ateliers, les sorties,

ils se retrouvent et partagent des activités, avec d'autres enfants, avec d'autres assistants maternels, parfois avec d'autres parents. Ces ateliers sont actuellement organisés à Briennon, Seignelay, Chemilly, Héry et Venizy.

Si vous êtes assistant maternel, le RAM est un interlocuteur privilégié de professionnalisation et de partage d'expériences. Des ateliers, des soirées professionnelles, des conférences, des projets communs, des formations sont régulièrement proposés. Autant d'occasions de se rencontrer, d'échanger, de trouver des informations sur le métier, ses évolutions, ses obligations, ses droits.

À Saint-Florentin, c'est le RAM P'tit Poucet qui occupe les mêmes fonctions.

Les Papillons

2 bis, rue du 11 Novembre
89210 BRIENNON SUR ARMANÇON
Tel. 03 86 62 40 98

rampapillons.ccsa@orange.fr

P'tit Poucet

10 rue Mozart
89600 SAINT FLORENTIN
Tel. 03 86 43 05 19

saintflorentinram@creche-la-maison_bleue.fr



« J'ai adhéré au RAM dès l'obtention de mon agrément l'année dernière. C'était une évidence. D'abord pour le développement des enfants car grâce au RAM, ils se familiarisent avec un autre environnement, avec d'autres personnes, enfants et adultes. Ils évoluent au travers des activités et sorties que je ne peux pas leur proposer à la maison. C'est aussi un formidable atout pour moi. J'apprends lors

des stages, je partage des expériences avec des professionnels, je sors de mon contexte quotidien pour améliorer mon service aux parents. Le RAM est vraiment un outil flexible professionnel et social bénéfique à tout le monde. »

Élodie RELIN, assistante maternelle à Héry



L'Office de Tourisme : outil d'animation et de promotion du territoire

Association loi 1901 au service de la Communauté de communes, l'Office de Tourisme promeut notre territoire, son patrimoine, ses atouts culturels, sportifs et de loisirs, ses prestataires et ses animations, tant auprès des habitants que des touristes et curieux en transit ou en séjour dans la région.

Un rôle majeur pour le développement, le rayonnement et le bien-être du territoire, assumé par quatre employées : Carole - directrice, Virginie - conseillère touristique, Élodie - animatrice/guide, Véronique - infographiste.

Bientôt installé dans de nouveaux locaux à Saint-Florentin, l'Office de Tourisme se réinvente pour répondre toujours mieux aux nouvelles attentes de ceux qui en poussent la porte.

Au service de très nombreux prestataires sur l'ensemble du territoire - restaurateurs, hébergements, communes, associations - pour promouvoir l'offre touristique et les manifestations locales, l'Office de Tourisme est lui-même à l'initiative de multiples animations et interventions.

Citons par exemple **Les Bistrot Nomades** qui connaissent un succès grandissant dans les villages qu'ils traversent, les **Jeux des énigmes** pour enfants, ou les **Balades accompagnées** invitant à la découverte de nos campagnes et de leurs trésors cachés.

Sans oublier les nombreux accueils délocalisés de l'Office de Tourisme sur les foires et marchés en Serein et Armance qui permettent d'aller à la rencontre du public sur le terrain.

C'est donc un partenaire privilégié de l'animation et de la vie du territoire dont les prestataires reconnaissent déjà la qualité et le sérieux.

La taxe de séjour, c'est quoi ?

C'est un supplément dû par les personnes majeures qui fréquentent les hébergements du territoire de la CCSA, payé par nuitée selon un barème voté par le conseil communautaire variant de 0.20 € à 2.20 € selon le type de prestation. **Ce supplément est perçu par les prestataires qui le reversent via l'office de tourisme à la CCSA pour financer le développement touristique local.**



Pour savoir tout ce qui se passe sur le territoire (sorties, visites, expos, événements sportifs...), rendez-vous :

- sur www.saint-florentin-tourisme.fr
- dans la brochure « On se voit où et quand ? » disponible à l'Office de Tourisme
- directement dans votre boîte mail en vous inscrivant à la newsletter publiée chaque semaine
- à l'accueil de l'Office de Tourisme à Saint-Florentin.

TOURISME SEREIN & ARMANCE
8, rue de la Terrasse
89600 Saint-Florentin
Tél. 03.86.35.11.86
ot.saint-florentin@orange.fr
www.saint-florentin-tourisme.fr

« Je suis installé à Bellechaume comme propriétaire de gîtes depuis peu. Ma communication est résolument tournée vers la région parisienne qui apprécie les prestations hébergement/restauration/détente tout-en-un que je propose et qui affectionne le calme de la région. J'ai adhéré à l'Office de Tourisme pour apparaître clairement dans le paysage des hébergeurs locaux. Si mes clients sont presque exclusivement résidents en dehors de la Bourgogne, je pense qu'il est important de soutenir la promotion locale et d'apporter un service de proximité. L'Office de Tourisme est dans ce cas précis un partenaire incontournable. »

Stéphane THÉREAU, propriétaire du gîte Madiana 89 à Bellechaume



Soyez sympas avec nos rippeurs !

Notre territoire s'est engagé depuis 2 ans vers une norme « zéro déchet, zéro gaspillage » dans l'objectif de réduire au maximum notre production de déchets et de sensibiliser aux pratiques écoresponsables parmi lesquelles le compostage, le recyclage ou même la réparation et la réutilisation des objets d'occasion.

Pour parvenir aux résultats escomptés, il faudra rapidement uniformiser les pratiques de nos deux anciennes Communautés de communes. Mais déjà, les consignes sont les mêmes pour tous...

1. Ordures ménagères : Vous devez sortir vos sacs d'ordures ménagères la veille au soir (après 19 h) de leur collecte par la COVED.

2. Collecte sélective : Pour le tri, respectez au mieux les instructions. En cas de doute, préférez jeter dans le sac d'ordures ménagères.



Les « rejets », c'est-à-dire les objets qui ne pourront pas être recyclés sont facturés à la CCSA qui n'a pas d'autre option que de repercuter le coût sur les administrés.

Les erreurs les plus fréquentes sont : les barquettes alimentaires pleines de nourriture périmée, les vêtements, les serviettes hygiéniques, le verre...

Infos pratiques : les cartons bruns ne doivent pas être collectés dans vos sacs jaunes mais déposés à la déchèterie.



Dépôts en déchèteries

La CCSA compte désormais 3 sites dédiés à la collecte de tout ce que vous ne déposez ni en ordures, ni en tri sélectif. Celle de Saint-Florentin reste accessible aux habitants de l'ex CCF, celles de Seignelay et Brienon aux habitants de l'ex CCSB.

Coordonnées	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Route du Boutoir Brienon / Armançon	- 14h-18h	- -	- 14h-18h	9h - 12h -	- 14h-18h	9h - 12h 14h-18h
D84 Seignelay	- 14h-18h	- 14h-18h	9h - 12h 14h-18h	- -	- 14h-18h	9h - 12h 14h-18h
29, rue J. Moulin Saint-Florentin Tel. 06 81 50 67 22	10h - 12h 14h-18h	10h - 12h 14h-18h	10h - 12h 14h-18h	10h - 12h 14h-18h	10h - 12h 14h-18h	10h - 12h 14h-18h



Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri :

emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique.
Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

- 1 C'est un emballage ? Dans le bac de tri !**
Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.
- 2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.**
- 3 Déposez vos emballages en vrac dans le bac.**
- 4 Sortez vos sacs la veille de la collecte après 19 h**

NOUVEAU

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

BIENVENUE EN BOURGOGNE : nos communes ont de quoi séduire !

Histoire patrimoniale (ensemble de vitraux, statuaire...), belles balades (balisées ou pas !), produits régionaux, activités sportives, panoramas, festivals de musique... Il existe mille et une façons de découvrir l'autre Bourgogne, celle de l'eau et des forêts, entre Serein et Armanche. En chambre d'hôte, en gîte... ou sur un bateau de plaisance, les offres d'hébergements touristiques ne manquent pas non plus !



À PIED, À VÉLO...



Certains circuits balisés font l'objet de plaquettes détaillées. Renseignements auprès de l'Office de Tourisme.

Marches et randonnées se développent dans toute la France. Entre Serein et Armanche, quelques communes, soutenues par la CCSA, se sont lancées dans la création de sentiers balisés et reconnus. C'est ainsi qu'ont été inaugurés en 2017 le circuit des 3 lavoirs à Chailley, les circuits du Fays et du haut des Sorins à Turny.

Venizy, Percey, Butteaux, Neuvy-Sautour travaillent sur plusieurs sentiers pendant que Sormery réaménage son circuit à l'orée du Pays d'Othe.

Percey organise une marche gourmande en août. La Ronde des Fromages et du Foie Gras rassemble ses troupes en septembre et relie Neuvy-Sautour, Beugnon et Soumaintrain. Des adeptes de la discipline organisent des marches accompagnées à Germigny et au Mont-Saint-Sulpice.

Et puis aussi : le sentier des Gaulois et la promenade des Perrets à Saint-Florentin, le chemin des Époisses à Bellechaume, le sentier de la réserve ornithologique à Vergigny.

Brienon-sur-Armançon et Chemilly-sur-Yonne disposent aussi de quelques circuits.



PRENDRE DE LA HAUTEUR

30 000 visiteurs par an : c'est le nombre de visiteurs que reçoit l'aérodrome de Saint-Florentin - Chéu. Plusieurs associations se partagent l'espace aérien.

Aviation de loisirs : baptêmes de l'air, brevets de pilotage, club house...

Vol à voile : initiation en planeur bi-place, stages de pilotage, modules de formation...

Parachutisme : tandem, saut d'initiation, stage PAC, stage d'ouverture automatique mais aussi le vol relatif, le freefly et le coaching...

PRODUITS DU TERROIRS

Qu'est-ce qu'on met dans son panier ?

Bellechaume : miel / oeufs et viande de caille

Beugnon : fromages

Soumaintrain et Saint-Florentin

Brienon/Armançon : huile artisanale

Champlost : miel

Chemilly/Yonne : saumon / cornichons

Chéu : asperges / légumes bio

Germigny (Vieux-Champs) : miel / cidre

Héry : vin

Jaulges : viande de boeuf

Lasson : pain, viennoiseries, bière, pâtes fraîches, miel

Mont-Saint-Sulpice : miel

Neuvy-Sautour : miel

Saint-Florentin : miel

Seignelay : farine

Sormery : cidre

Soumaintrain : fromage / volaillés fermières / viande de porc

Venizy : cidre

Vergigny : asperges / fromage / cidre

MARCHÉS

Brienon / Armançon : dimanche matin

Germigny : mardi de 17h à 20h

Saint-Florentin : lundi matin en centre ville et samedi matin sous la halle

Seignelay : samedi matin

LE CANAL DE BOURGOGNE

Un atout pour notre territoire. Le contrat canal, mis en oeuvre il y a quelques mois et qui porte sur tout le linéaire, du canal devrait permettre de coordonner les aménagements et la mise en place de services pour les plaisanciers tels que la construction d'installations sanitaires, l'organisation du tri des déchets...

Outre le port de plaisance de Saint-Florentin et la halte nautique de Brienon - sur - Armançon, cette artère aquatique historique réserve de belles surprises pour les pêcheurs en eau douce qui en font un lieu de rendez-vous prisé. Les amateurs de balades non motorisées empruntent le chemin de halage et rejoignent des écluses qui, parfois, méritent une halte pour en apprécier le patrimoine



éclusier (double écluse à Germigny, pont-canal à Saint-Florentin). Faune et flore alentours offrent des tableaux qui font aussi la joie des photographes et des peintres.

Le Guide du Routard Canal de Bourgogne détaille les visites incontournables dans une édition parue en avril dernier (disponible à l'Office de Tourisme à Saint-Florentin et à la Maison du tourisme à Brienon-sur-Armançon).



Venez respirer l'air du 16^e Entre Serein et Armance

L'Office de Tourisme vous informe sur les périodes d'ouverture et les conditions de visite.

SECRETS D'HISTOIRE

Chefs-d'oeuvre : les amateurs du "Beau XVI^e siècle" admirent les statues étonnantes d'expressivité et de détails sculptés à Germigny, Saint-Florentin, Turny, Neuvy-Sautour, Ormo y et les vitraux hauts en couleur (comme à Lasson).

Plus discret... mais tout aussi recherché que les grands noms historiques, le petit patrimoine est riche d'enseignements sur un temps révolu.

Ainsi les lavoirs se repèrent dans presque toutes les communes du territoire. À remarquer les lavoirs impluvium ovales ou rectangulaires d'Esnon, de Villiers-Vineux, de Paroy-en-Othe, de Briennon-sur-

Armançon (ce dernier est classé Monuments historiques)...

Autres témoins : les calvaires et les croix. Celles de Lasson, Mont-Saint-Sulpice, Neuvy-Sautour, Jaulges, Héry, Soumaintrain ponctuent les chemins.

Curiosités. Le clocher toscan à Percey, le lavoir au toit en verre à Bellechaume, la chapelle de la Bonne Mort à Chailley, la halle en bois à Seignelay, les statues en pierre polychrome à Butteaux, les vitraux modernes à Chéu et Beaumont, la tour des cloches, le pont-canal et le jubé à Saint-Florentin, le Théâtre Perché à Briennon-sur-Armançon sont autant d'éléments qui attirent le regard des touristes et font la fierté des locaux.

MUSIQUE !

Orgue international

Assez rare pour être mentionné, le festival d'orgue de Saint-Florentin se déroule tous les vendredis de juillet et août, à l'église de Saint-Florentin. Des organistes du monde entier associent un des plus beaux orgues de la région à d'autres instruments et sonorités.

P'tit Louis grandit !

À Héry, ce rendez-vous musical qui réunit trois groupes de musiciens est désormais bien installé parmi les festivals de l'été.

Bistrots Nomades

En juillet et août, l'apéro-concert déménage tous les vendredis et rassemble plusieurs centaines de personnes...

5 villages, 5 ambiances musicales, 5 occasions de passer une soirée sympa entre copains !



Sortez Bougez Découvrez

Entre Serein et Armance

OCTOBRE

AVROLLES

> **SAMEDI 14 OCTOBRE RANDONNÉE NOCTURNE**
18h30 - Parking de la salle des fêtes
12km - 5 €

BELLECHAUME

> **DIMANCHE 15 OCTOBRE LOTO**

BRIENON / ARMANÇON

> **DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE CHANSON ET HUMOUR**
BARZINGAULT TRIO
12 € - 5h - Théâtre Perché

> **DIMANCHE 8 OCTOBRE VIDE-GRENIERS**

> **SAMEDI 14 OCTOBRE CONTE "AU BORD DU MONDE"**
20h30 - Théâtre Perché

> **DIMANCHE 15 OCTOBRE CONTES GIVRÉS**
15h - Bibliothèque

> **VENDREDI 20 OCTOBRE LOTO DES ÉCOLES**

> **VENDREDI 20 OCTOBRE MARCHÉ À LA FERME**
16h > 20h - Ferme Bouy Vieux

> **DIMANCHE 22 OCTOBRE MARCHÉ DE PRODUCTEURS**
Le matin - Esplanade

> **DIMANCHE 22 OCTOBRE JEUX DE SOCIÉTÉ**
Après-midi - Salle des Tanneries

> **DIMANCHE 29 OCTOBRE THÉÂTRE "PIED DE NEZ"**
15h - Théâtre Perché

> **DU 29 AU 31 OCTOBRE BOURSE AUX JOUETS**
Gymnase

CHAILLEY

> **DIMANCHE 15 OCTOBRE VIDE-ARMOIRES**

> **DIMANCHE 22 OCTOBRE JOURNÉE JEUX**

CHÉU

> **SAMEDI 28 OCTOBRE REPAS D'HALLOWEEN**

> **SAMEDI 28 OCTOBRE DIMANCHE 29 OCTOBRE LOTO**

ESNON

> **DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE VIDE-GRENIERS**

> **VENDREDI 6 OCTOBRE LOTO**

GERMIGNY

> **SAMEDI 14 OCTOBRE SOIRÉE MOULES - FRITES**

> **VENDREDI 20 OCTOBRE MARCHÉ À LA CITROUILLE**

> **SAMEDI 28 OCTOBRE LOTO AMIS DU PATRIMOINE**
Salle des fêtes

HÉRY

> **SAMEDI 14 OCTOBRE SOIRÉE CHOUCRUTE**
Salle polyvalente

LASSON

> **SAMEDI 21 OCTOBRE REPAS DANSANT**
SOIRÉE TARTIFLETTE

MONT-SAINT-SULPICE

> **SAMEDI 14 OCTOBRE LOTO**
SOIRÉE TARTIFLETTE

NEUVY-SAUTOUR

> **DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE CONCOURS DE BELOTE**

ORMOY

> **DIMANCHE 22 OCTOBRE RANDONNÉE 12 KM**
9h - Place de l'église

SAINT-FLORENTIN

> **DU 1^{er} AU 31 OCTOBRE EXPOSITION ITINÉRANTE DU CANAL DE BOURGOGNE**
Musée en Florentinois

> **JUSQU'AU 29 OCTOBRE EXPOSITION ALAIN BAL**
Musée en Florentinois

> **DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE RONDE DES FROMAGES ET DU FOIE GRAS**

Départ place des Fontaines

> **JEUDI 12 OCTOBRE TOUS AU CINÉMA**

CASINO D'AUXERRE
Départ à 18h35 de la place Dubost à Saint-Florentin et à 19h05 de Briennon / Armançon
Inscriptions à l'Office de Tourisme

> **SAMEDI 7 OCTOBRE ENSEMBLE VOCAL DE SAINT-FLORENTIN LES MAÎTRES PASSEURS**
20h30 - 15 € - Église

> **SAMEDI 14 OCTOBRE CONCOURS RÉGIONAL DE PÉTANQUE CHALLENGE SÉBASTIEN DOMINON**

Dès 10h - Stade Jean Lancray

> **DIMANCHE 22 OCTOBRE CONCOURS DE PÊCHE**
Port de plaisance

SEIGNELAY

> **MARDI 24 OCTOBRE RANDONNÉE - REPAS - TOMBOLA**

SOUMAINTRAIN

> **SAMEDI 7 OCTOBRE SOIRÉE CASSOULET**

NOVEMBRE

BRIENON / ARMANÇON

> **SAMEDI 4 NOVEMBRE BOURSE À TOUT**
Gymnase

> **DIMANCHE 12 NOVEMBRE MARCHÉ DE PRODUCTEURS**

Le matin - Esplanade

> **DIMANCHE 12 NOVEMBRE CONCERT ANGELA WISMES CHANTE BARBARA**

15h - 12 € - Théâtre Perché

> **VENDREDI 17 NOVEMBRE MARCHÉ À LA FERME**

16h > 20h - Ferme Bouy Vieux

> **DIMANCHE 19 NOVEMBRE FOIRE SAINTE CATHERINE**

Centre - ville

> **DIMANCHE 26 NOVEMBRE THÉÂTRE "VOTRE MAMAN"**

15h - 8 € - Théâtre Perché

BUTTEAUX

> **SAMEDI 4 NOVEMBRE REPAS D'HALLOWEEN**

CHAILLEY

> **VENDREDI 17 NOVEMBRE SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU**
Vaudevanne

> **SAMEDI 18 NOVEMBRE JOURNÉE JEUX**

Vaudevanne

LES ANIMATIONS JUSQU'EN DÉCEMBRE

> **DIMANCHE 26 NOVEMBRE**
CONCERT MARC FOUQUET ET
L'ORCHESTRE DE TONNERRE
16h30 - 10 € - Église

CHEMILLY / YONNE

> **DIMANCHE 19 NOVEMBRE**
BOURSE AUX JOUETS
Salle des fêtes

GERMIGNY

> **SAMEDI 4 NOVEMBRE**
DIMANCHE 5 NOVEMBRE
LOTO GERMINOËL
> **JEUDI 16 NOVEMBRE**
SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU
> **SAMEDI 18 NOVEMBRE**
DIMANCHE 19 NOVEMBRE
REPAS - Salle des fêtes
> **SAMEDI 25 NOVEMBRE**
DIMANCHE 26 NOVEMBRE
LOTO ARTS-TI-SHOW
Salle des fêtes

LASSON

> **DIMANCHE 26 NOVEMBRE**
ATELIERS CRÉATIFS DE NOËL
Salle des fêtes

MONT-SAINT-SULPICE

> **DIMANCHE 5 NOVEMBRE**
BOURSE AUX JOUETS ET PUÉRI-
CULTURE
Salle de l'Hermitage
> **SAMEDI 25 NOVEMBRE**
TÉLÉTHON
> **DIMANCHE 5 NOVEMBRE**
CONCERT SAINTE CÉCILE
LA LYRE MONTOISE
Église

PERCEY

> **DIMANCHE 19 NOVEMBRE**
LOTO CLUB DE L'ESPÉRANCE
Salle des fêtes

SAINT-FLORENTIN

> **DU 1^{er} NOVEMBRE AU 31**
DÉCEMBRE
EXPOSITION DENTELLES MODERNES
Musée en Florentinois
> **DU 2 NOVEMBRE AU 31**
DÉCEMBRE
EXPOSITION HUILES des ATELIERS
DU PUIITS
Médiathèque
> **JEUDI 9 NOVEMBRE**
TOUS AU CINÉMA
CASINO D'AUXERRE
Départ à 18h35 de la place Dubost
à Saint-Florentin et à 19h05 de
Brienon / Armançon
Inscriptions à l'Office de Tourisme

SEIGNELAY

> **SAMEDI 18 NOVEMBRE**
DIMANCHE 19 NOVEMBRE
EXPOSITION
Salle des fêtes
> **VENDREDI 24 NOVEMBRE**
RANDONNÉE NOCTURNE
Soupe à l'oignon à l'arrivée
> **SAMEDI 25 NOVEMBRE**
PORTES OUVERTES
Atelier d'art

SOUMAINTRAIN

> **SAMEDI 18 NOVEMBRE**
SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU

TURNY

> **SAMEDI 18 NOVEMBRE**
LOTO AMIS DU PATRIMOINE
Salle des fêtes

VERGIGNY

> **SAMEDI 4 NOVEMBRE**
CHOUCROUTE
Salle des fêtes

DÉCEMBRE

BRIENON / ARMANÇON

> **SAMEDI 2 DÉCEMBRE**
TÉLÉTHON
Esplanade
> **DIMANCHE 3 DÉCEMBRE**
CONFÉRENCE "LA CHINE"
15h - 8 € - Théâtre Perché
> **DIMANCHE 3 DÉCEMBRE**
CONCERT SAINTE CÉCILE
11h - Église
> **DIMANCHE 10 DÉCEMBRE**
SPECTACLE FRANCESCA SOLLEVILLE
15h - 14 € - Théâtre Perché
> **DU MARDI 12 AU VENDREDI**
15 DÉCEMBRE
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR
À L'ARC
9h > 18h - Gymnase
> **VENDREDI 15 DÉCEMBRE**
MARCHÉ À LA FERME
16h > 20h - Ferme Bouy Vieux

CHAILLEY

> **DIMANCHE 10 DÉCEMBRE**
REPAS DES AÎNÉS
Salle des fêtes

CHÉU

> **DIMANCHE 10 DÉCEMBRE**
RANDONNÉE 2 PARCOURS
9h - 2 €/pers - Place de la mairie

GERMIGNY

> **SAMEDI 9 DÉCEMBRE**
MARCHÉ DE NOËL
Place du village

MONT-SAINT-SULPICE

> **DIMANCHE 8 DÉCEMBRE**
CONCERT LYRE MONTOISE
21h - Salle de l'Hermitage
> **SAMEDI 16 DÉCEMBRE**
MARCHÉ DE NOËL
Salle de l'Hermitage

NEUVY-SAUTOUR

> **LUNDI 31 DÉCEMBRE**
FEU D'ARTIFICE
18h30 - Place du village

PERCEY

> **SAMEDI 9 DÉCEMBRE**
REPAS DES AÎNÉS
Salle des fêtes

SAINT-FLORENTIN

> **SAMEDI 9 DÉCEMBRE**
DIMANCHE 10 DÉCEMBRE
EXPOSITION DE NOËL
HUILES ET AQUARELLES
Maison du patrimoine
> **DIMANCHE 10 DÉCEMBRE**
MARCHÉ DE NOËL
Halle et centre ville
> **JEUDI 14 DÉCEMBRE**
TOUS AU CINÉMA
CASINO D'AUXERRE
Départ à 18h35 de la place Dubost
à Saint-Florentin et à 19h05 de
Brienon / Armançon
Inscriptions à l'Office de Tourisme
> **SAMEDI 16 DÉCEMBRE**
CONCOURS DE PÊCHE
10h30 - Port de plaisance

TURNY

> **SAMEDI 2 DÉCEMBRE**
BALADE DES LUCIOLES

VERGIGNY

> **DU 30 DÉCEMBRE AU 14**
JANVIER
TOURNOI DE TENNIS
Complexe tennistique

